ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil du système entier et installations, etc., de

"PHOTO-SUPPLY ESTABLISHMENT",

No 155 rue Baronne,

Consistant en un stock immense de marchandises en ce genre d'affaires, telles que :

Installations pour photographes, kodaks, cameras, lentilles, "films", cadres pour portraits, moulures, couleurs, "mats", vitres pour portraits, ficelle, produits chimiques, brosses, supports de cadres, cartes d'études, albums, cartons, papier pour photographe, calendriers, enveloppes postales, "folders", entonnoirs, "slides", "clips", "rods", vis, plateaux, papier pour filtrer, colle, fil de fer, "shutters", développeurs, tubes, "bulbs", et nombre d'autres articles, divers, etc.

—Aussi—

Jolies vitrines, étagère, meubles de bureau, etc.

Photographies, Peintures à l'huile, Aquarelles,

"Cash Register",

Coffre-fort en fer, Eventails électriques,

Etc., etc., etc.

Dans l'affaire de :

Talbot Improvement Co., Ltd. vs W. B. Green Photo Supply Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 86,761. En vertu d'un ordre de vente daté le 19 août 1908 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés MARDI, le 25 août 1908 à 10:30 heures a. m., les propriétés ci-après décrites à savoir :

Sur les lieux No 155 rue Baronne

Le contenu entier et installations, etc., du Photo Supply Establishment du défendeur dans le local ci-après inventorié et enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Aux Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll avocats pour la demanderesse.

20 août—20 23 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente des premier et deuxième bons hypothécaires de la Consumers Electric Company

Fort Wayne Electric Works vs American Construction Co., et M. J. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 85,108 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, le septembre 1908, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir—

(1) Treize (13) premiers bons hypothécaires de la Consumers Electric Company de cette ville, décrits dans la pièce "A" annexée à la petition originale enregistrée dans l'affaire ci-dessus, portant les Nos suivants et étant pour les montants ci-après à savoir : No 6 pour $1,000.00, No 1005 pour $500.00, No 1006 pour $500.00, No 1305 pour $100.00, No 1206 pour $100.00, No 1207 pour $100.00, No 587 pour $1,000, No 588 pour $1,000.00, No 589 pour $1,000, No 590 pour $1,000.00, No 591 pour $1,000, No 592 pour $1,000.00, No 593 pour $1,000, No 594 pour $1,000.00.

(2) Vingt-cinq (25) Deuxième bons hypothécaires de la Consumers Electric Company de cette ville décrits en la pièce "A" annexée à la petition originale enregistrée dans l'affaire ci-dessus, et portant les Nos 75, 79 et 147 à 169, les cent inclusivement, chacun étant pour la somme de $1,000.00.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry Moise, avocat pour la demanderesse.

30 août—20 21 25 29—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété extensive attenante et de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 609 rue Bienville, entre les rues Broad et Tonti.

Mme Magdalena Hozer vs Louis J. Ybos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86 748—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente-trois dans l'îlet No trente-cent cinquante-six borné par les rues Broad, Ste-Anne, White et Dumaine ; ledit lot mesurant vingt neuf pieds 8 pouces et six lignes de face à la rue Ste-Anne sur cent soixante-trois pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew M. Buchmann, avocat pour la demanderesse.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Machines, etc., Mail, Droit d'occupation.

Aug. Salery et D. Vergos vs Joseph Cannata et Fils.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 85,332—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés LUNDI, le 31 août 1908 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir :

Dans mon magasin rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

1° Un grand lot de machines et d'accessoires, installations, divers, etc., (articles dont il est fait usage dans une fabrique de macaroni, etc.) d'après l'inventaire enregistré.

2° Le terme non expiré du bail des locaux No 1006 rue Royale, ledit bail expirant le 31 juillet 1909, le loyer étant de $30 par mois, payable mensuellement et dans le cas où il n'y aurait pas vente, ledit bail de suite sera offert en vente.

3° Le droit d'occupation desdits locaux No 1006 rue Royale à partir de la vente au 31 juillet 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

P. L. Fourcby, avocat pour les demandeurs.

19 août—19 20 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant les Nos Municipaux 1207 et 1209 Rue Clara, entre Erato et Thalie

Teutonia Loan and Building Company vs Lee Franklin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86 558—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1908, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir :

Un certain portion de terre, avec les améliorations etc., qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Erato et Thalie, et mesurant quinze pieds de face à la rue Clara sur environ soixante trois pieds quatre pouces de profondeur et est une moitié de la propriété immatriculée de la rue Erato, laquelle est composée de portions pris des lots du fond désignés par les numéros Un et Deux sur le plan ci-après mentionné de Hedin et Schambeam voyers.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kertzer, avocats pour la demanderesse.

31 juil.—31—août 1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un tiers d'intérêt indivis de la propriété portant le numéro municipal 310 rue Dorgenois.

Entre les rues Bienville et Iberville.

Hartwig Moss vs Edward Kery.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86 732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir :

Un tiers d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges et appartenant de quelque façon que ce soit, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Union, Bounne et Bienville, désigné comme lot 25 sur un plan de Joseph Pilie, voyer, et mesurant vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de large sur la rue Decatur, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Union et quatre-vingt-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de rue intérieure et soixante pieds six pouces et deux lignes sur la ligne de côté extérieure, courant de la rue Decatur à la rue Union, les améliorations dit lot portant le No municipal 410 rue Decatur.

Saisi dans affaire ci-dessus.

Termes et conditions :

1. Au comptant pour payer la somme de Deux mille cinq cent dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1907 jusqu'au complet paiement, 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le total de cinq mille dollars, cause du procès dans l'affaire ci-dessus, les frais du procès et de vente, et les taxes dues s'il y en a sur ladite propriété.

2. A termes de crédit, le montant de deux mille cinq cents dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an à partir du 17 juillet 1907 devant être payé le 17 juillet 1909.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a une, au comptant.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour le demandeur.

8 août—8 14 21 28—sept 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Premier District,

Portant les Nos municipaux 2109 et 2111 rue Lafayette, entre Johnson et Galvez.

Succession de John A. Martinez et Lucianna Henry Martinez, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 86,369, Division B—En vertu d'un ordre de vente daté le 20 juillet 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre (maintenant îlet numéro 516) lequel est borné par les rues Lafayette (anciennement Hevia) Johnson, Galvez et Poydras et le lot est désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. Bringier voyer, le 20 avril 1839 et déposé en l'étude de D. L. McMay ancien notaire en cette ville, et mesurant trente deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette (autrefois Hevia) trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes en largeur dans le fond, soixante dix sept pieds cinq pouces et une ligne sur le côté contigu au lot numéro quatre et soixante dix neuf pieds trois pouces et trois lignes sur le côté de la ligne opposée.

Conditions — Comptant sur les lieux ; l'acte de vente devant être passé pardevant John Alonzo Woodville, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm Wilmans Wall, Wm de Lyle Humphrey, avocats pour les administrateurs.

24 juil.—24 25 31—août 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme H. R. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79 449 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qu'ils peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James Reid, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Johnson Armstrong, Wm Wilmans Wall, Charles Schmidan, avocats.

15 août—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un charmant cottage élevé, No 1640 rue State.

Succession de Richard E. Schmidt.

No 63,416— Cour Civile de District — Division D.

EN VERTU de et conformément à un ordre donné le 20 août 1908 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant en congé, je vendrai à l'enchère, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 24 septembre à midi, la propriété ci-après décrite :

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues State et St. Charles et les avenues St. Charles et Palmer, désignée par la lettre G sur le plan et un certificat d'arpentage fait par Gervais Lombard, ingénieur civil le 2e février 1903 et annexé à un acte passé pardevant B. Menou, notaire, le 15 juin 1903, suivant lesquels plan et certificat ledit lot G commence à une distance de 414' 4" du coin de l'Avenue St. Charles et de la rue State, et mesure 80 pieds de face à la rue State sur 187' 0" 1" de profondeur sur la ligne de côté le plus proche de l'Avenue St. Charles, et 185' 6" 1" de profondeur sur l'autre ligne de côté et 80 de large dans le fond. Ladite propriété est composée des lots entiers 15 et 16 et d'une partie du lot 17 sur le plan original de Beauregard, tracé par B. Buisson, voyer.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer l'acte de vente pardevant Robert P. Dussen, notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD,

Exécuteur.

W. F. Brewer, avocat.

21 août—21 28—sept 6 12 22

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

DIX-SEPT

Bons Terrains pour Bâtir

DANS L'ILET BORNE PAR LES RUES

Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda.

SUCCESSION DE NICHOLAS KEEMEN.

No 81,852—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A., Tessier, encanteur — Bureau 126 rue Carondelet—MARDI, le 15 septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 août 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

Dix-sept lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda, désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement sur un plan dressé par et annexé à un acte de vente à George Torman, passé pardevant Castel, notaire le 24 avril 1842.

Les lots Nos 1 à 5 ont chacun 20 pieds de face à la rue Bourgogne et les lots Nos 1 à 4 ont chacun 166 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'angle sud-ouest des rues Bourgogne et Kentucky, et le lot No 5 a 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 a 26 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne, 30 pieds 8 pouces 7 lignes en largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot 5 et 159 pieds 11 pouces et 1 1/2 ligne sur la ligne du côté opposé. Le lot No 7 a 27 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Rempart sur 159 pieds 11 pouces 1 1/2 ligne de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Matilda, 159 pieds 10 pouces 3 lignes en profondeur sur la ligne du côté du lot No 6 et 32 pieds 9 pouces 7 lignes en largeur dans le fond. Le lot No 8 a 26 pieds 4 pouces de face à la rue Rempart sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 à 13 ont chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Rempart sur les profondeurs ou variantes : le lot No 9 a une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes, et les lots Nos 10, 13 inclusivement ayant chacun une profondeur de 106 pieds 6 pouces 3 lignes, tout entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'angle des rues Rempart et Kentucky. Les lots 14 à 17 ont chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Kentucky sur les profondeurs suivantes : les lots 14 et 15 ayant chacun une profondeur de 105 pieds 4 pouces, et les lots 16 et 17 ont chacun une profondeur de 120 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à 1 an, 2 ans et 3 ans de crédit du jour de la vente avec 8 0/0 d'intérêt par an à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit, au vu et au gré de la dite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur avec son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et bien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, et l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1908 ; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant Joseph Simal, notaire, aux frais de l'acquéreur. Tous les frais des certificats devant être payés par l'acquéreur.

Meyer S. Dreifus, avocat.

15 août—15 16 23 30—sept 6 13 15

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Courants et Réclamations

W. R. IRBY, RECEVEUR, vs CAGE DREW & CO., LTD.

No 79,567—C. D. C., Div. B.

A L'ENCAN.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur — MARDI, 25 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, au plus haut enchérisseur :

Un lot de comptes courants et de réclamations.

Pour plus d'informations, voir l'encanteur.

Conditions—Comptant.

11 août—11 16 23 24 25

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth Georgiana Eberhardt mineure et al.

No 85,983, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER — G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Gemmes — LUNDI, le 24 août 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux Nos 4206-4208 rue Dauphine, sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement en partage lu et rendu en cour ouverte le 19 juin 1908, et signé en cour ouverte le 25 juin 1908 en H. H. Eberhardt et vs vs Elizabeth Georgiana Eberhardt mineure et al, No 85,983 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. E, et en vertu d'un ordre dans la même affaire daté le 2 juillet 1908, et en vertu d'un ordre de ladite Cour, Division E, daté le 2 juillet 1908, dans l'affaire intitulée Succession de Henry Eberhardt, No 72,677 du dossier de ladite Cour :

Tous et particulièrement les meubles de maison et autres mobiliers contenus dans ledit lieux d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 août—14 18 23 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anna Staub.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,854—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sister Benedict exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. J. Dreyfous, A. D. Danziger, avocats.

21 août—21 25 29

Succession de Mme Susie Hackett Selby

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 86 949—Division B—Attendu que George T. Selby a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Susie Hackett Selby décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James Williamson, A. J. Peters, avocats.

20 août—20 24 29

Succession de Mme Margaret Rudolph veuve de Eugène Curet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,274, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Zeringer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

19 août—19 23 28

Succession de Lizzie A. Sims.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,434—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William A. Freret, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar Grima, avocat.

19 août—19 23 28

Succession de Samuel Alston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86 319—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Chas T. Yenni et Richard Lambert exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Burk Walshe & Burk, avocats.

18 août—18 22 27

Succession de John V. Kramme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 86 592 — Division D — Attendu que Mme Daisy Julia Lawson veuve de John V. Kramme, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John V. Kramme, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — A. J. Cahill, avocat.

12 août—12 16 21

Succession de Hy Bowie et Hy Bowie tous deux appelé Buster Bowie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 85 481—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Virginia Bowie, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno B. Fisher, avocat.

13 août—13 17 22

Succession de Gustave Klocke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,709—Division E — Attendu que James Klocke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Klocke, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

14 août—14 19 25

Succession de Joseph Brefel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85 841 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Chas T. Yenni et Richard Lambert exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — F. J. Dreyfous, A. D. Danziger, avocats.

19 août—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles, Effets de Ménage, Bons, etc.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, agissant pour l'Hon. John St. Paul, juge de la Div. C, actuellement absent en vacance, dans le No 86,682,

Succession de Mme Caroline E. Merrick,

et à moi adressé je vendrai le

LUNDI, 31 AOUT 1908,

A 11 heures A. M., à la résidence

No 1404 avenue Napoléon, coin Prytania.

Les meubles dont il n'est pas fait disposition dans le testament du défunt. Aussi un Bon d'Etat de la valeur au pair de $500 ; Trois Bons d'Etat de la valeur au pair de $100 chacun et Deux Bons de la Compagnie de l'Hôtel Audubon Ltée de la valeur au pair de $1000 chacun, selon un inventaire sur lieu.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Edwin T. Merrick exécuteur testamentaire.

19 août—19 23 28

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLIS MEUBLES DE BUREAU,

Coffres-forts, Typewriter, Pupitres, etc.

Buggy, Wagon et Harnais.

UN BON DU PANAMA,

Succession de Alphonse A. Carrère.

No 86,578—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Il sera vendu MERCREDI, 26 août 1908, à 11 a. m., au No 806 rue Gravier, coin Carondelet, 3me étage, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, agissant pour l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 18 août 1908, pour le compte de la susdite succession : Meubles de bureau, coffres-forts, etc.

Conditions—Comptant.

GARLAND WOLFE,

Encanteur.

18 août—16 23 26

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.